

# Amiante : encadrement technique - Formation préalable - Sous-section 4 (formation répondant aux objectifs fixés par l'Arrêté du 23 février 2012 - R4412-139)

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

ASFO ADOUR  
Christine DESBIEYS  
05.58.75.72.80  
asfo.mdm@asfo-adour.org

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Non renseigné

### Prérequis pédagogiques :

Être âgé d'au moins 18 ans Aptitude médicale  
au poste de travail (à fournir : attestation du  
médecin du travail prenant en compte les  
spécificités relatives au port des équipements  
de protection respiratoire)

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Connaître les opérations spécifiques pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition induits ainsi que les principes de réduction de production et d'émission de poussière d'amiante. Sur la base de l'évaluation des risques, établir, faire appliquer ou appliquer un mode opératoire s'intégrant dans un plan de prévention ou un PPSPS. Appliquer et faire appliquer les procédures opératoires pour la préparation, la réalisation, la restitution des chantiers et les procédures de contrôle en cours de chantier lors d'intervention en présence de matériaux contenant de l'amiante. Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés ainsi qu'à l'interdiction de l'amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés Formation répondant aux objectifs fixés par l'Arrêté du 23 Février 2012 (R4412-139)

## Contenu et modalités d'organisation

FORMATION THEORIQUE Exigences de la réglementation Interdiction de l'amiante ; amiante et maladies professionnelles Obligations des propriétaires (Code de la Santé Publique), des employeurs (Code du travail) et des détenteurs de déchets amiantés (Code de l'Environnement) Amiante et analyse des risques Principe de l'analyse de risque / identification des risques : recherche documentaire (DTA ; rapport de repérage) Évaluation du risque amiante : grille d'analyse et plan d'action de prévention Procédures et méthodes d'intervention Procédures pour la protection des tiers et de l'environnement Méthodes pour limiter la production et l'émission de fibres d'amiante dans l'air Protection individuelle des opérateurs Décontamination du personnel ; gestion des déchets ; interventions sur matériaux amiantés Mode opératoire et autres documents de prévention des risques : notice de poste élaboration, validation et transmission du mode opératoire Procédures à réaliser pendant et post intervention, modalités de suivi, gestion des situations d'urgence Suivi de l'exposition des opérateurs : obligations et modalités pratiques Contrôle de l'application des procédures MISES EN SITUATION SUR PLATE-FORME PEDAGOGIQUE Produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante Modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante Limites d'efficacité des EPI et durées de port en continu recommandées Opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante Etre capable d'appliquer ou faire appliquer les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source ; d'établir et d'appliquer ou de faire appliquer un mode opératoire s'intégrant dans un plan de prévention ou un PPSPS ; de définir et d'appliquer ou de faire appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante

Durées de la formation \*0h en cours du week-end \*0h en FOAD \*0h en cours du soir \*35h en cours du jour \*0h en entreprise

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Mixte

## Validation(s) Visée(s)

Attestation de compétence - formation du personnel d'encadrement technique à la prévention des risques liés à l'amiante - travaux de sous-section 4 - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00023948	du 01/01/2015 au 31/12/2025	(64)	ASFO ADOUR - USTARITZ		MON COMPTE FORMATION	FPC
00023946	du 01/01/2015 au 31/12/2025	(40)	ASFO ADOUR		MON COMPTE FORMATION	FPC
00023947	du 01/01/2015 au 31/12/2025	(40)	ASFO ADOUR - SAINT PAUL LES DAX		MON COMPTE FORMATION	FPC